

**Commission de la recherche du conseil académique**  
**Séance plénière 11 juin 2020**

*Compte rendu*

**ORDRE DU JOUR**

- Avis sur les changements/reconductions de/au sein des directions
  - VERIMAG, UMR 5104
  - LTM, UMR 5129
  - TIMA, UMR 5159
  - Fed3G, FR 3345
  - LRP, UMR 5520
  - DCM, UMR 5250
  - LPMMC, UMR 5493
  - CPTGA, FR 3620
  - Institut Fourier, UMR 5582
  - GRICAD, UMS 3758
  - LIG, UMR 5217
- Budget recherche
- Campagne invités
- Soutien aux colloques
- Accompagnement de projets de recherche COVID
- Reprise de l'activité des laboratoires
- Prolongation des contrats de doctorants
- Dispositif d'aide d'urgence aux doctorants
- Questions diverses

## EMARGEMENT

**Membres présents** : BURLACU Radu, DE VRIES Erica, FORVEILLE Thierry, GODIN-RIBUOT Diane, LEPETIT Marie-Bernadette, MATHY Sandrine, PERRIER Pascal, REBOUD Jean-Luc, ROSSI Caroline, SLAMA Serge, VERDIER Christine, WOUTERS Yves, BOUDJADA Nassira, CAVAILLES Pierre, CHAUVIN Alan, DEBIZET Gilles, HILY-BLANT Pierre, LARROUDÉ Philippe, LAVOREL Sabine, MACLEAN Catriona, RAVELET Corinne, RIASSETTO David, SADOUX Stéphane, SCHWAB Didier, SORBA Julie, BERTHOME Grégory, BUCCIO Béatrice, MEVEL François-Xavier, REY Benoît, SEIGNEURET Natacha, FAGNON Vincent, OLIVRY Auguste, PONCET Christophe, SULPICE Oriane, MORRIET Lou, CHANDEZON Frédéric, DUCKI Camille.

**Membres représentés** : BEGUE-SHANKLAND Laurent (procuration à Sandrine Mathy), DAVOUST Laurent (procuration à WOUTERS Yves), DE ROSNY Eve (procuration à FORVEILLE Thierry), GUILLAUMIN Cyriac (procuration à DEBIZET Gilles).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

Le quorum est atteint. La séance, ouverte par la Présidente de séance, Caroline Bertonèche, se déroule au moyen d'une visioconférence.

## 1. Avis sur les changements de / au sein des directions

*Cf. diaporama*

- **VERIMAG, UMR 5104**

Marie-Bernadette Lepetit s'interroge sur le nombre réduit de participants au conseil de laboratoire.

David Monniaux précise qu'il faut compter le nombre de personnes officiellement titulaires au conseil. Il ajoute qu'il était seul candidat à la direction de l'unité.

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de VERIMAG.

**Vote : 32 POUR – 1 CONTRE – 9 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de VERIMAG.**

- **LTM, UMR 5129**

Yves Wouters : vous pointez qu'il n'y a pas eu de poste ni en promotion ni en création au CNRS et à l'UGA. Avez-vous des profils prêts ? Les avez-vous présentés devant les pôles durant la dernière période ? Comptez-vous les maintenir et les défendre ?

Thierry Baron : nous présentons chaque année des profils au niveau des pôles ainsi que des candidats aux commissions du CNRS. Nous préparons les candidats au mieux. Il n'y a pas beaucoup de postes non plus.

Yves Wouters : avez-vous des représentants dans les commissions du CNRS ?

Thierry Baron : nous n'avons pas de représentant dans ces commissions et c'est le CNRS qui décide. Nous avons essayé d'en proposer. Nous avons eu un représentant qui a été remplacé pour des raisons de parité.

Marie-Bernadette Lepetit : est-ce que vous avez procédé au vote de l'ensemble des personnels du laboratoire ? Je sais que statutairement le vote est opéré en conseil mais vous êtes-vous intéressé à l'opinion de l'ensemble du personnel ?

Thierry Baron : plusieurs AG ont été organisées, les personnels ont été informés et ont pu s'exprimer. Nous n'avons pas fait voter l'ensemble du personnel du laboratoire qui est représenté par les membres du conseil qui se sont prononcés sur le projet de direction.

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche la proposition de reconduction de direction du LTM.

**Vote : 40 Pour – 0 Contre – 2 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide la proposition de reconduction de la direction du LTM.**

- **TIMA, UMR 5159**

Hervé Courtois : pourriez-vous nous parler brièvement du RFIC-Lab ?

Giorgio Di Natale : RFIC-Lab est une équipe de 6 personnes qui a quitté l'IMEP-LaHC il y a 3 ans et demandé à intégrer une autre unité. L'UGA et Grenoble INP ont validé l'opération. Une feuille de route a été mise en place par le CNRS ; l'étape consistant à créer une équipe d'accueil a été réalisée en 2018. Depuis, RFIC-Lab partage les locaux de TIMA et a des collaborations avec l'unité. Nous attendons la réponse du CNRS pour intégrer ces six personnes.

Hervé Courtois : le processus devait se dérouler au printemps 2020 mais la décision est repoussée à la commission CNRS du printemps 2021 en raison d'un retard de traitement du dossier lié au COVID.

Marie-Bernadette Lepetit : vous intégrez une information concernant votre télétravail 2 jours par semaine. Cela me semble compliqué avec la fonction de direction de laboratoire.

Giorgio Di Natale : je suis en télétravail 2 jours tous les 15 jours pour des raisons de contraintes familiales. Je serai joignable et mon directeur adjoint sera présent ces jours-là dans l'unité. La directrice administrative peut signer les documents pour des engagements qui ne dépassent pas 5 k€

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de TIMA.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de TIMA.**

- **Fed3G, FR 3345**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de la Fed3G.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de la Fed3G.**

- **LRP, UMR 5520**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LRP.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du LRP.**

- **DCM, UMR 5250**

Marie-Bernadette Lepetit : quel sont les résultats du vote en AG concernant la proposition de direction de l'unité ?

Didier Boturyn : la direction a été validée à la majorité absolue des personnels présents ; ce vote a été entériné par le conseil de laboratoire à la majorité absolue avec une abstention.

Caroline Rossi : que signifie le signe CI dans l'organigramme ?

Didier Boturyn : il s'agit de chercheurs indépendants : nous avons deux chercheurs indépendants au DCM depuis 2 ans. Ils ne font pas partie de l'équipe mais disposent des mêmes moyens instrumentaux et financiers pour travailler au sein du DCM. Les RH nous accompagnent depuis 3 ans. Un diagnostic psychosocial est actuellement en cours.

Caroline Rossi : ce n'est pas le souhait de ces chercheurs de ne pas être intégrés à une équipe.

Didier Boturyn : je ne peux pas vous répondre car j'ai discuté avec les personnes concernées. Aujourd'hui il n'y a pas d'idée arrêtée. Jusqu'à présent il a été préférable de les séparer des équipes tout en conservant les moyens financiers pour qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions.

Hervé Courtois : le dossier est suivi par les ressources humaines de l'UGA.

Les conseillers n'ont pas d'autre question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche les changements au sein de la direction du DCM.

**Vote : 24 Pour – 11 Contre – 7 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide les changements concernant la direction du DCM.**

- **LPMMC, UMR 5493**

Marie-Bernadette Lepetit : dans le CR de vote pour Léonie Canet il n'y a eu que 8/19 suffrages exprimés : y a-t-il une raison particulière à cela ?

Serguei Skipetrov : c'est lié à un problème d'organisation. Ces votes ont été opérés par correspondance. Les personnels ont oublié d'y prendre part.

Marie-Bernadette Lepetit : vous allez occuper le même bâtiment que l'Institut Néel. Quel type d'interactions souhaitez-vous avoir ?

Serguei Skipetrov : nous avons déjà beaucoup d'interactions et espérons qu'elles pourront être renforcées.

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LPMMC.

**Vote : 39 Pour – 1 Contre – 2 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du LPMMC.**

- **CPTGA, FR 3620**

Marie-Bernadette Lepetit : j'ai une question qui concerne aussi la direction de l'université. J'ai cru comprendre qu'il y avait des problèmes administratifs en rapport avec le budget UGA pour rembourser les missions des professeurs invités étrangers. L'administration demande un RIB écrit et fourni par une banque alors que ce type de document n'existe pas dans certains pays. Aurélien Barrau : à ma connaissance des moyens de traverse ont été trouvés ponctuellement. Nous souffrons tous des lourdeurs de l'administration. Ce problème n'est pas spécifique à l'UGA.

Les conseillers n'ont pas d'autre question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du CPTGA.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du CPTGA.**

- **Institut Fourier, UMR 5582**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de l'Institut Fourier.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de l'Institut Fourier.**

- **GRICAD, UMS 3758**

Gilles Debizet : je suis admiratif de l'ampleur des projets menés par GRICAD. Comment le GRICAD s'implique-t-il dans les réponses aux appels sur les financements d'équipements de données ? Ces appels ne financent que des investissements et pas, peu ou de manière très marginale des ressources qui sont nécessaires au développement informatique ou de méthodes pour l'utilisation des données ; avez-vous trouvé des parades ?

Violaine Louvet : GRICAD est partenaire à part entière de MesoNet qui est un Equipex+ (PIA3). Nous sommes également très impliqués dans le projet CINAURA régional avec Lyon et Clermont Ferrand. L'idée est que la région reste groupée autour de ces questions pour avoir un impact et une visibilité plus grande dans ces projets. Grenoble est l'établissement gestionnaire qui apparait pour la région ; GRICAD est à la manœuvre.

Concernant l'aspect RH, il s'agit de projets d'équipements ; GRICAD a un fonctionnement unique sur Grenoble. Nous travaillons avec un réseau d'ingénieurs et de laboratoires mutualisés. GRICAD peut s'appuyer sur ces ressources. Ces personnes ont accès aux machines de GRICAD au même niveau que les ingénieurs de l'UMS. L'équipe élargie sur laquelle on peut s'appuyer nous permet de faire face à l'exploitation et à la maintenance de ces gros équipements sans être mis en difficulté au niveau RH. Concernant les données, les laboratoires doivent renforcer leurs compétences dans ce domaine car GRICAD n'aura pas les capacités de répondre à tous les besoins. Nous essayons d'accompagner au maximum et de faire monter en compétence les personnes sur toutes ces thématiques pour qu'elles prennent le relai dans leur structure.

Denis Trystram : ma question concerne l'aspect sobriété numérique. Avec une demande croissante des utilisateurs, comment voyez-vous cela à GRICAD ? Comment concilier avec une utilisation frugale des infrastructures numériques, notamment avec les personnes qui travaillent dans l'IA ?

Violaine Louvet : Françoise Berthoud, experte dans le domaine, est dédiée à ces questions. Il y a la piste du travail autour des infrastructures. Nous devons renforcer l'information auprès des utilisateurs et faire un travail de remise en question de l'usage du numérique. Certains laboratoires ont déjà commencé à travailler sur le sujet. Nous devons réfléchir à une autre façon d'utiliser le numérique. Actuellement nous en sommes à quantifier l'impact. Ensuite nous essayerons d'identifier les effets levier pour réduire ces impacts et formuler des propositions pour atteindre les objectifs fixés.

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de GRICAD.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide la reconduction de la direction de GRICAD.**

- **LIG, UMR 5217**

Marie-Bernadette Lepetit : quelle est la parité dans le laboratoire et l'équipe de direction ?

Noël De Palma : si on considère l'ensemble du personnel, nous avons 66% d'hommes et 34% de femmes. Le LIG compte 25% de femmes enseignants-chercheurs ; c'est le pourcentage correspondant au niveau national. L'équipe de direction inclut une femme, Sihem Amer-Yahia.

Les conseillers n'ont pas d'autre question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LIG.

**Vote : 41 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du LIG.**

- **Discussion générale, avant les votes sur chaque direction**

Caroline Rossi : pourquoi les votes concernant la direction adjointe en 2020 et la future direction en 2021 du DCM sont-ils regroupés et traités maintenant ?

On nous a fait état de problèmes RH au sein de l'unité et je me demandais si on ne pouvait pas attendre de voir comment la situation allait évoluer avec le changement au sein de la direction courant 2020.

Hervé Courtois : nous avons des contraintes de temps, avec un délai court pour auditionner les UMR avant leur passage dans les sections du CNRS. Les problèmes RH au sein du DCM sont déclarés depuis 2 à 3 ans et ne sont pas liés à l'arrivée de la nouvelle direction.

Caroline Rossi : est-ce que le PV de l'AG du laboratoire peut être communiqué à l'ensemble des élus de la CR ?

Hervé Courtois : ce n'est pas une pièce que nous demandons. Nous demandons le PV du conseil de laboratoire. Nous ne pourrons pas avoir ce PV rapidement.

Caroline Rossi : ce vote montre qu'il y a une très courte majorité : le résultat du vote en AG est 33 OUI, 31 NON et 12 blancs.

Marie-Bernadette Le petit : on devrait demander à tous les laboratoires d'organiser un vote en AG parce que l'avis de l'ensemble des personnels n'est pas toujours représenté dans le vote des conseils.

Hervé Courtois : on peut demander, s'il y a eu un vote en AG, que les résultats soient communiqués. On peut demander que le vote de l'ensemble du personnel soit prévu.

Marie-Bernadette Le petit : pourquoi l'université ne pourrait pas avoir des règles différentes de celles du CNRS ?

Gilles Debizet : jusqu'à quel point peut-on formaliser les choses ? On peut demander aux candidats d'expliquer le processus qui a donné lieu à leur désignation.

Frédéric Chandezon : pour des UMR il faudrait mettre en place un processus avec l'accord de toutes les tutelles et voir si les procédures peuvent être adaptées en fonction des laboratoires.  
Thierry Forveille : actuellement on a le même temps de présentation pour chaque laboratoire auditionné quelle que soit sa taille. Pourrait-on accorder plus de temps aux futurs directeurs de grosses structures en réduisant un peu sur les plus petites ?

Hervé Courtois : nous sommes contraints par le temps avec environ 80 unités à auditionner d'ici fin 2020.

Marie-Bernadette Lepetit : je trouve gênant qu'un directeur de laboratoire ait une majorité aussi courte surtout avec 12 abstentions.

Corinne Ravelet : nous n'avons pas demandé s'il y avait eu d'autres candidats. Je ne vois pas comment nous pourrions remettre en doute les résultats du vote du conseil.

## 2. Budget recherche

### *Cf. diaporama*

Marie-Bernadette Lepetit demande pourquoi le budget de CBS est plus élevé que les autres.

Hervé Courtois : en chimie et biologie les coûts de consommables sont bien plus élevés qu'en physique ou en SHS.

Pascal Perrier : dans le préciput, il n'est mentionné que l'ANR ? Où sont situés les autres contrats ?

Hervé Courtois : le préciput ne concerne que les ANR ; les contrats européens sont pris en compte dans les frais de gestion sur contrats.

Pascal Perrier : ces contrats n'ont pas une rentabilité importante pour l'UGA alors que de nombreux efforts sont engagés, tant financiers qu'au niveau RH pour leur déploiement.

Hervé Courtois : en terme de rentabilité, avec 1,7 M€ par an, on finance toutefois de nombreuses ressources.

Pascal Perrier : on comptabilise plus de dépenses sur les contrats que de recettes ?

Hervé Courtois : sur une année donnée, un gros contrat sera compté dans les recettes alors que les dépenses vont s'étaler dans le temps.

Julie Sorba : à propos du préciput ANR, comment la partie destinée aux laboratoires est-elle reversée ?

Jérémy Pretet : le préciput correspond aux 11% versés aux établissements qui hébergent les projets. Il est versé à part du montant du contrat. Dans le contrat ANR, un certain montant net est attribué. Il inclut 4% de frais de gestion qui sont prélevés par l'établissement sur le montant du contrat et 4% de frais de structure qui restent aux laboratoires.

Cécile Fasoli-Henry : comme on ouvre des crédits sur les contrats au fur et à mesure des demandes des laboratoires, les 4% sont ouverts automatiquement quand le contrat ANR est ouvert.

Radu Burlacu : est-ce que le dispositif de soutien SHS sera maintenu au même niveau que les années précédentes ?

Hervé Courtois : je vous propose de ne pas discuter aujourd'hui du budget 2021. En principe on va continuer ce dispositif de soutien spécifique.

Gilles Debizet : l'activité valorisation engendre beaucoup de dépenses. Y a-t-il des recettes en face ou est-ce le solde déficitaire qui nous est présenté ?

Hervé Courtois : c'est un solde déficitaire. On a 0,6 M€ de recettes pour 2 M€ de dépenses mais il faut faire attention à la comparaison.

Jérémy Pretet : il y a des frais de gestion sur les projets SATT qui rentrent sur le volet frais de gestion sur contrats.

Hervé Courtois : j'aimerais travailler sur ce dossier ; l'objectif est d'essayer de se rapprocher de l'équilibre. Gaëlle Calvary a commencé à examiner ces questions et viendra faire une présentation en CR.

Jérémy Pretet : un effort important concernant le coût des brevets a été fait puisqu'il était supérieur à 1,3 M€ il y a quelques années et s'élève aujourd'hui à environ 900 k€ avec des recettes qui ont augmenté.

Thierry Forveille : il y a quelques années, le CNRS avait décidé d'élaguer nettement son portefeuille de brevets, pour ce genre de raisons.

Hervé Courtois : il est question d'élaguer le portefeuille avec raison, c'est une voie de discussion.

Marie-Bernadette Lepetit : ce serait intéressant d'avoir une intégration sur plusieurs années à la fois du budget de l'UGA et de l'IdEx.

Hervé Courtois : l'IdEx est un gros projet ANR, son budget ne peut pas être en déficit. Concernant le budget de l'UGA, nous avons enregistré des exercices avec un excédent ou un déficit. A long terme il faut regarder le fond de roulement : si on a un déficit on ponctionne sur le fond roulement, ce dernier s'élève aujourd'hui à 40 M€. Ces discussions relèvent du Conseil d'Administration.

Gilles Debizet : quand et comment la commission recherche discutera du budget 2021 y compris l'intégration de l'IdEx dans un budget « unifié » UGA ?

Hervé Courtois : une étape importante va être la confirmation de l'IdEx. Ensuite on pourra se projeter sur une échelle de temps plus importante. On ne va pas intégrer le budget IDEX dans le budget global de l'UGA pour rester sur une logique de transformation, de projets, qui est partagée avec les partenaires CNRS, CEA, INRIA, INRAE.

Cécile Fasoli-Henry : Le calendrier 2021 ressemble à celui de 2020 :

Démarrage de la préparation budgétaire par un débat d'orientation mi-juillet en CA.

Les directions de composantes rendent leurs données mi-octobre 2020.

Au niveau de la DGD RIV on lance la préparation budgétaire avec les laboratoires dans l'été pour avoir un retour courant septembre.

Une première version du budget peut être proposée à l'établissement mi-octobre.

Après le dialogue budgétaire, on aura une version définitive mi-novembre.

Jusqu'à présent le budget faisait l'objet d'une présentation en commission recherche.

Hervé Courtois : nous ferons un point à ce sujet lors d'une prochaine CR.

Thierry Forveille : pouvez-vous nous donner un premier éclairage sur les conséquences budgétaires pour l'UGA du confinement ?

Cécile Fasoli-Henry : nous avons été sollicités par l'établissement pour faire remonter au niveau des laboratoires comme des directions centrales et composantes des informations sur les dépenses non réalisées, dépenses supplémentaires et recette non faites. Nous avons transmis les données fin mai. Un travail de consolidation par nos collègues de la direction des finances est en cours. Nous n'avons pas d'information pour l'instant sur l'impact estimé par les différents intervenants.

Hervé Courtois : on peut s'attendre à ce qu'il y ait quelques surprises dans l'exécution du budget.

### 3. Campagne invités

#### *Cf. diaporama*

Yves Wouters : il me semble qu'il y a aujourd'hui une confusion entre l'UGA et la composante à personnalité morale Grenoble INP. Dans les campagnes d'invitation on parle des deux établissements et c'est confus.

Hervé Courtois : je suis assez d'accord. Il s'agit d'un appel commun et il n'y a qu'une seule procédure. On l'écrit ainsi car Grenoble INP est un établissement qui a son budget et qui est employeur.

Yves Wouters : c'est contreproductif par rapport à tout le travail qui a été fait d'unification pour expliquer à l'ensemble des collègues que nous sommes tous dans une seule université intégrée et de voir des appels à projets et des logos alors que l'on avait fait des efforts de pédagogie. Je ne sais pas comment faire pour mieux communiquer.

Valérie Perrier : je suis d'accord pour que l'on utilise le terme UGA le jour où les autres établissements et tous les ONR cotisent et que nous sommes tous au même niveau pour participer au financement des appels. Aujourd'hui, seuls deux établissements prennent sur leur budget recherche pour soutenir ces appels.

Marie-Bernadette Lepetit : les CAPM ont besoin de garder leur personnalité et leur image.

Hervé Courtois : c'est une question de sémantique qui est un peu perturbante, mais quand on écrit UGA et Grenoble INP cela signifie quelque chose.

Marie-Bernadette Lepetit : ce n'est pas qu'une question de sémantique. Il y a l'image et les positions des différentes composantes et des partenaires de l'UGA. Il est important que chacun garde sa personnalité et son identification propre. On ne peut pas effacer tout le monde derrière le seul titre UGA.

Yves Wouters : que sont devenus les personnels UJF, Stendhal et UPMF ? Ils ont perdu leur personnalité, leur logo et leur nom et lorsqu'ils remarquent que l'on parle de l'UGA et d'une composante de l'UGA ils se demandent ce qu'ils sont devenus.

Marie-Bernadette Lepetit : peut-être est-ce regrettable. C'est la négociation qui a été faite de trouver ce compromis entre une partie complète fusionnée et une partie avec des personnalités propres.

Hervé Courtois : nous avons parfois des problèmes de communication, de définition et de sémantique. C'est subtil et pas toujours clair.

Pierre Hily-Blant : cibler des partenariats pour les invités risque fort d'ajouter des restrictions et donc de la lourdeur. Souvent, les invitations se construisent et se décident moins d'un an avant la visite. Mettre des priorités risque d'imposer de planifier les demandes.

Hervé Courtois : c'est une question intéressante que l'on pourra discuter. Lorsqu'on dressera le bilan de cette campagne on pourra faire une analyse des partenariats stratégiques identifiés pour voir à quel point les invités reflètent ou pas une certaine politique.

### 4. Soutien colloques

#### *Cf. diaporama*

La campagne va se dérouler sur un calendrier resserré.

L'appel en cours concerne les colloques prévus au 2<sup>ème</sup> semestre 2020 et l'appel suivant concernera le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec une part de report des colloques qui étaient prévus au printemps 2020.

## 5. Accompagnement de projets de recherche COVID

*Cf. diaporama*

Il s'agit d'un dispositif d'aide au montage et à l'accompagnement des initiatives de recherche sur le COVID-19 auprès de toutes les communautés scientifiques, à ne pas confondre avec un appel à projets.

Le dispositif a été diffusé à toutes les directions de laboratoires.

Pour être réactif il était nécessaire de s'appuyer sur un conseil scientifique local.

11 projets ont été déposés lors de la 1<sup>ère</sup> vague, 15 lors de la seconde.

La constitution d'un CoPil a été discutée en CRBSP et en bureau recherche mais on s'est rendu compte qu'il y avait un doublon avec le CRBSP. Le Comité de recherches en matière biomédicale et de santé publique est une structure qui fonctionne. Il se réunit ce soir pour examiner les recommandations faites après examen du conseil scientifique local des projets déposés. Il n'y a pas de comité caché. La composition du conseil scientifique ne pose pas de problème.

Pascal Perrier : quel rôle aura la CR dans l'avenir pour déterminer l'intérêt d'un AAP ? Comment sera-t-il évalué ? Qui réfléchira au texte des appels ?

Caroline Bertonèche : le groupe de travail pourra se mobiliser autour de ces questions.

## 6. Reprise de l'activité des laboratoires

*Cf. diaporama*

Il est question de lever l'état d'urgence sanitaire. Un possible dé-confinement pourrait être accéléré.

## 7. Prolongation des contrats de doctorants

*Cf. diaporama*

La circulaire du ministère est en cours de préparation. Le ministère s'est engagé à financer toutes les prolongations bien argumentées et remontées par les établissements ; il y a une vraie volonté d'aider les doctorants.

Diane Ribuoat : peut-on prolonger les stages de M2 au-delà de leur convention ?

Hervé Courtois : ce n'est pas un point que nous avons abordé.

Sandrine Mathy : pour les prolongations de thèse dans le cadre des CDP a-t-on une garantie de prise en charge car cela va être difficile de négocier en interne au sein des CDP ?

Hervé Courtois : la priorité des CDP doit être d'assurer la prolongation des thèses. Nous souhaitons que les doctorants soient traités équitablement quelles que soient les sources de financement.

Sandrine Mathy : concernant le renouvellement des postes d'ATER, certains doctorants, qui sont sur des financements d'ATER, ont pris du retard dans leurs travaux et ne peuvent pas rendre leur manuscrit.

Hervé Courtois : les ATER ainsi que les contrats ingénieurs techniciens en support à la recherche sont concernés par cette mesure.

Oriane Sulpice : est-ce que la circulaire sera publiée une fois que la CPU aura défini les critères ? Comment le contenu de la circulaire est-il décidé ? Est-ce que les critères de la CPU seront pris en compte ? Dans certaines UFR, il est discuté actuellement de la possibilité de réduire le nombre d'heures d'enseignement ce qui impactera sur le nombre de vacances des doctorants.

Denis Jongmans : les critères de la circulaire sont issus de la CPU. La précarité des doctorants est bien entendue une source d'inquiétude.

Clémence Dupuis : sur la note du CPU les critères restent flous. Ces critères sont-ils des indicateurs ou à considérer au "cas par cas" ?

Hervé Courtois : la note du CPU met en avant non pas des critères mais des cas types. Il faut combiner les cas types et des éléments particuliers en suivant le processus de validation interne.

Oriane Sulpice : concernant la prolongation des contrats doctoraux, il serait plus pertinent qu'elle soit prolongée de 12 mois pour éviter des périodes de chômage.

Hervé Courtois : une position qui reviendrait à prolonger les contrats de 12 mois, parce que les doctorants ne pourront pas trouver de travail à l'issue des prolongations, sera difficile à faire valider par le ministère. Il faut trouver une solution d'équilibre.

Denis Jongmans : il y a une question d'équité au niveau national entre les établissements. Il faut jouer le jeu et voir quel est l'impact sur les thèses du COVID. Certains établissements pourraient bénéficier plus que d'autres.

Gilles Debizet : quelle est la date plausible de retour de cette information auprès des doctorants ?

Denis Jongmans : un outil est en cours de déploiement au niveau national. L'accent devra être mis en priorité sur les doctorants en 3<sup>ème</sup> année de thèse et nous avons un délai très court pour traiter les dossiers d'avenants pour la rentrée de septembre.

Pascal Perrier : on peut s'attendre à ce que certains doctorants n'obtiennent pas de prolongation. Pourrait-on envisager de créer un fond d'urgence pour leur assurer un soutien ?

Hervé Courtois : il est possible que le ministère nous donne moins que ce qui est demandé. La procédure va être implantée sur ADUM. 2/3 des doctoraux vont utiliser ADUM au niveau national. Sur les financements PIA on va devoir se débrouiller pour trouver des outils. Sur les projets européens, qui ne bénéficient pas d'aide de l'Europe, nous allons informer les porteurs et les encourager à mobiliser leurs ressources pour accorder des prolongations à leurs doctorants comme aux autres. Il reste ensuite les cas particuliers (bourses des doctorants de pays étrangers).

Vincent Fagnon : je n'avais pas pris conscience de l'importance de la perte de vacation des doctorants qui n'ont pas de contrat financé. La CFVU a décidé de prioriser les jobs étudiants de façon à leur permettre d'avoir une source de revenu. Dans la même mesure, serait-il possible de ne pas supprimer des vacances qui existaient pour les doctorants qui, sans contrat financé, auraient de grandes difficultés ? On pourrait prévoir de ne pas imposer des frais d'inscription à l'UGA aux doctorants qui verraient la durée de leur thèse prolongée au-delà de 3 ans pour cause du COVID.

Hervé Courtois : c'est une question à étudier

Denis Jongmans : aujourd'hui, une commission examine les demandes d'inscription avec exonération de frais. On limite à 10% le nombre de doctorants qui peuvent bénéficier de cette exonération des droits d'inscription. Il faudrait connaître toutes les données pour se rendre compte des situations réelles et réfléchir aux alternatives pour répondre aux besoins. Sans connaissance des chiffres actuels il ne nous est pas possible de quantifier les besoins.

## 8. Dispositif d'aide d'urgence aux doctorants

*Cf. diaporama*

Denis Jongmans précise le contexte. Le CED a été alerté sur le cas de doctorants en situation d'urgence. Le CED a essayé de mobiliser l'ensemble des ressources financières dont il pouvait disposer en particulier de la CVEC et du budget propre du CED pour aider les doctorants en grandes difficultés.

Nadine Massard présente les résultats.

125 demandes d'aides d'urgence ont été reçues motivées de différentes façons (perte de revenu, surcoût lié au logement pour les étudiants qui ont dû rester en France etc.). Toutes les ED sont concernées. La question de l'année n'était pas posée dans le dossier ni l'aspect scientifique. Quelques français et une grosse proportion d'étrangers ont déposé une demande. Les montants CVEC engagés sont les résiduels de 2019 et ceux de 2020.

Un travail avec le CROUS a été opéré pour identifier les profils des demandes. Les dossiers des salariés seront pris en charge par les établissements.

65 doctorants ont reçu une aide de 1200€ : perte complète d'emploi, chute de revenu liée à la dévalorisation des monnaies, surcoût lié au logement.

12 dossiers étaient très peu argumentés. Une aide de 400€ a été proposée pour les doctorants qui ont fait une déclaration sur l'honneur et transmis un dossier sans argumentation avérée, pour être dans la logique de faire confiance aux déclarants et d'être dans la bienveillance.

## 9. Questions diverses

*Cf. diaporama*

La lettre de cadrage de la campagne emploi est en cours de finalisation.

En l'absence d'autre question diverse, la séance est levée.